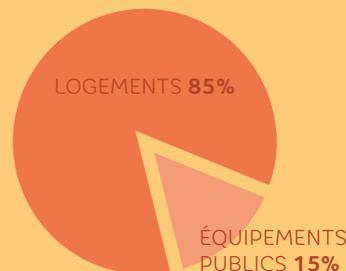


Une chaufferie pour tous les Vitryats



Le chauffage de **50%** des logements à Vitry-le-François est assuré par la chaufferie biomasse.

Tous les logements chauffés à la biomasse sont des logements sociaux.



85% de la chaleur produite va à des logements. Les **15%** restants servent à chauffer des équipements publics

[hôpital, les serres municipales, deux entreprises, la médiathèque François Mitterrand, la Fabrique, le groupe scolaire Jules Verne, le centre de sécurité civile, l'église Charles de Foucauld, le collège Pierre Gilles de Gennes, les Gymnases des Indes et Marcel Alin, le Centre Social, la salle du Manège, le pôle Vitry Tech, et l'ESAT à la Malterie].

D'ici 2022, il est prévu de connecter d'autres équipements :
l'Hôtel de Ville - La médiathèque Albert Camus - Le gymnase Jean Bernard - le lycée François 1^{er} - les collèges du Vieux Port et des Indes - le nouveau Centre aquatique...



La chaufferie alimente un réseau long de 18 kilomètres qui passe par le quartier Rome Saint-Charles, le quartier de la Gare, et ceux de la Fauvarge, du Hamois et du Désert.

Du bailleur social à la SEM Vitry Énergies

Le bailleur social Vitry Habitat a créé la chaufferie biomasse et le réseau en 1985.

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, l'équipement est en bout de course.



Des investissements importants doivent être consentis pour lui permettre de continuer à fonctionner.

Sinon, il faudrait revenir au gaz ou au fuel avec le risque d'une augmentation de **100%** de la facture pour les locataires de Vitry Habitat.



La Ville et la Communauté de Communes ont décidé d'intervenir en créant en 2017 une société d'économie mixte, la SEM Vitry Energies.

La SEM Vitry Energies a racheté en avril 2018 la chaufferie et le réseau de chauffage à Vitry Habitat.

La **SEM Vitry Energies** est une société d'économie mixte dont les pouvoirs publics locaux - **la Ville** et **la Communauté de Communes** - sont l'actionnaire majoritaire avec 51% du capital.

Sem Vitry Énergies :
un outil pour
financer la
rénovation

Jean-Pierre Bouquet est président de la **SEM Vitry Energies** à titre gracieux, sans toucher aucune rémunération ou « jeton de présence ». Il en va de même de l'équipe de direction composée de deux fonctionnaires territoriaux qui, eux aussi, ne sont pas rémunérés.

Le reste du capital se répartit entre les bailleurs sociaux (Vitry Habitat, Foyer Rémois et Immocoop) à hauteur de 25%, et deux institutions financières de premier plan :

- **la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne**
- **la Caisse des Dépôts et Consignations**, institution financière publique dont la loi précise qu'elle est « au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, remplissant des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales ».

Grâce à ces appuis puissants, la **SEM Vitry Energies** est en mesure de financer les travaux de changement de la chaudière et de rénovation du réseau.

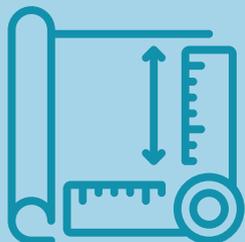


Les travaux

12 millions d'€ vont être investis pour le changement de la chaudière biomasse et la rénovation du réseau de chaleur.

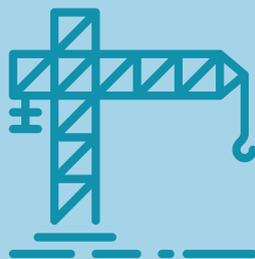
50% de cet investissement sera assuré par le concessionnaire du réseau, la société Dalkia, le reste par la SEM Vitry Energies qui procèdera à une augmentation de capital et souscrira un emprunt dont le remboursement sera couvert par l'exploitation du chauffage.

Le calendrier des travaux



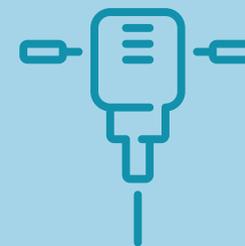
2018

Travaux de préparation du chantier et reconfiguration des sous-stations dans les quartiers



2019

Construction d'une nouvelle chaufferie biomasse de 12 MW et mise en service pour la saison de chauffe 2019-2020



2020

- Démolition de l'ancienne chaufferie.
- Réfection de 2,5 km de réseau en mauvais état.

Un coût de l'énergie plus stable

Pour les locataires de Vitry Habitat et tous les autres clients de la SEM Vitry Energies, le sauvetage de notre chaudière biomasse est une nécessité.

C'est aussi une très bonne nouvelle.

D'abord en permettant à Vitry-le-François et au Vitryat de confirmer leur engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, en faveur d'une économie décarbonée et où la transition énergétique sert de nouveau moteur au développement.

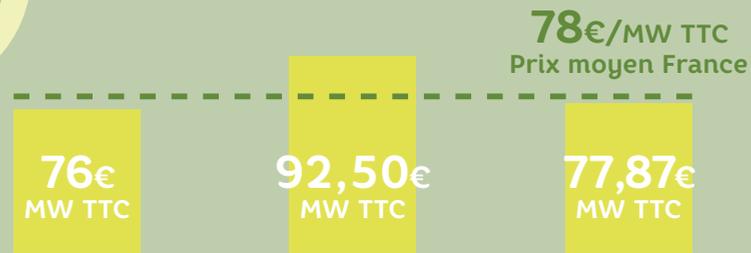
Ensuite, d'un point de vue financier, aussi bien pour les usagers que pour les collectivités qui ont engagé cette rénovation.

La stabilité de la facture des usagers est garantie sur les 20 ans nécessaires pour amortir l'investissement réalisé par la SEM Vitry Energies.

Le prix du chauffage à la biomasse va rester inférieur au coût de toutes les autres sources d'énergie.

Voilà pourquoi :

- Contrairement au gaz et au fuel dont les prix sont indexés sur le cours du pétrole, les plaquettes de bois qui alimentent la chaudière biomasse sont issues d'une matière première locale dont le coût est maîtrisable car il s'inscrit dans une économie circulaire.
- S'il fallait rebasculer le chauffage urbain au gaz, le coût des travaux serait tout de même de 10 millions d'€, soit presque autant que la reconstruction de la chaudière biomasse.
- Le taux de TVA du chauffage alimenté par des énergies fossiles (fuel ou gaz) est de 20%, au lieu de 5% pour la biomasse
- Le cours du pétrole connaît une grande instabilité. Ainsi, entre 2017 et 2018, les cours ont grimpé de 42% et de plus de 10% depuis le 1^{er} janvier 2018. Les cours des palets de bois sont stables dans la durée.



Prix facturé aux locataires par Vitry Habitat actuellement

Prix qui aurait dû être facturé par Vitry Habitat pour être à l'équilibre d'exploitation

Nouveau prix stable sur 20 ans à l'équilibre d'exploitation et d'investissements

